



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<p><u>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</u></p> <p>Sous-direction de la politique des formations de l'enseignement général, technologique et professionnel Bureau des examens, concours et diplômes</p> <p>Adresse : 1 ter, avenue de Lowendal – 75700 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Claudine LEVY Tél : 01 49 55 52 79 Fax : 01 49 55 47 54 ou 56 17</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGER/POFEGTP/N2003-2073</p> <p>Date : 09 OCTOBRE 2003</p>
---	--

Date de mise en application : Immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la
pêche et des affaires rurales
à
Mesdames et Messieurs
les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la
Forêt (services de la formation et du développement)

Objet : Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt chargés, au titre d'autorité académique de l'organisation des examens de l'enseignement technique agricole pour la session 2003 - additif

MOTS-CLES : EXAMEN - ORGANISATION

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <p>Administration centrale Directions régionales de l'agriculture et de la forêt Directions de l'agriculture et de la forêt des D.O.M. et des T.O.M. Inspection générale de l'agriculture Conseil général du génie rural, des eaux et forêts Inspection de l'enseignement agricole Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat</p>	<p>Pour information :</p> <p>Organisations syndicales de l'enseignement agricole public Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public</p>

La note de service DGER/POFEGTP/N2003-2017 du 10 mars 2003 est complétée comme suit :

La région responsable de l'organisation de l'examen du BTA option production spécialité animalier de laboratoire est la région Pays de la Loire.

Brigitte FEVRE

Chargée de la sous-direction
de la Politique des Formations de l'Enseignement
général, Technologique et Professionnel